

**Autorisation des aides d'Etat dans le cadre des dispositions des articles 87 et 88 du traité CE
Cas à l'égard desquels la Commission de soulève pas d'objections**

(2007/C 142/02)

Date d'adoption de la décision	22.5.2007
Aide n°	N 817/06
État membre	Espagne
Région	Navarra
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Ayuda a «Alimentos y derivados de Navarra»
Base juridique	Decreto Foral 280/2002 por el que se aprueba el Reglamento de ayudas estatales de la Comunidad Foral de Navarra al sector agrario
Type de la mesure	Aide
Objectif	Diversification de la production
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	10 275 014 EUR
Intensité	30 %
Durée	Au plus tard 2009
Secteurs économiques	Agriculture
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Gobierno de Navarra Departamento de Agricultura Tudela, 20, 1 E-31003 Pamplona
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/

Date d'adoption de la décision	5.3.2007
Aide n°	N 845/06
État membre	Italie
Région	Puglia
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Interventi nelle zone agricole colpite da calamità naturali (grandinate del 12 luglio 2006 nella regione Puglia, provincia di Lecce)
Base juridique	Decreto legislativo n. 102/2004
Type de la mesure	Aide individuelle
Objectif	Compensation des dommages aux cultures agricoles suites à des conditions météorologiques défavorables
Forme de l'aide	Subvention directe

Budget	On fait référence au régime approuvé (NN 54/A/04)
Intensité	Jusqu'à 100 % des dommages
Durée	Mesure d'application d'un régime d'aides approuvé par la Commission
Secteurs économiques	Agriculture
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministero delle Politiche agricole e forestali Via XX Settembre, 20 I-00187 Roma
Autres informations	Mesure d'application du régime approuvé par la Commission dans le cadre du dossier d'aide d'État NN 54/A/04 [Lettre de la Commission C(2005) 1622 final, du 7 juin 2005]

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/

Date d'adoption de la décision	27.4.2007
Aide n°	N 147/07
État membre	Italie
Région	Umbria
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Interventi di soccorso nelle zone agricole danneggiate da calamità naturali (piogge alluvionali dal 26 al 27 novembre 2005)
Base juridique	Decreto legislativo n. 102/2004
Type de la mesure	Régime d'aide
Objectif	Compensation des dommages aux structures des exploitations suite à des conditions météorologiques défavorables
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	On fait référence au régime approuvé (NN 54/A/04)
Intensité	Jusqu'à 100 %
Durée	Jusqu'à la fin des paiements
Secteurs économiques	Agriculture
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministero delle Politiche agricole e forestali Via XX settembre, 20 I-00187 Roma
Autres informations	Mesure d'application du régime approuvé par la Commission dans le cadre du dossier d'aide d'État NN 54/A/04 [Lettre de la Commission C(2005) 1622 final, du 7 juin 2005]

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/